

considère que les idées sont la source même de l'action — tradition qui place le poète et le penseur sur le même piédestal que l'homme d'Etat et le soldat, et qui se plaît à honorer en un homme comme Arthur Fontaine l'un des produits les plus complets et les plus caractéristiques de la culture française.

« Ce n'est pas à moi qu'il appartient de parler des qualités de l'homme que fut Arthur Fontaine. Son intelligence aiguë, sa généreuse sympathie pour l'humanité, la large philosophie de ses vues étaient des qualités familières à tous ses amis qui se trouvent réunis ici aujourd'hui.

« Moins encore est-il nécessaire pour moi de rappeler les services qu'il a rendus à son pays, car eux aussi, sont dans la mémoire de chacun de vous.

« Je suis ici pour rendre hommage à son œuvre non point nationale, mais internationale.

« Son esprit débordait toujours au delà des frontières de la France, en vue de la réalisation de cette fraternité des peuples dont nombre de Français ont rêvé dans le passé et qui, pour la première fois, depuis la dissolution de la communauté chrétienne du moyen âge, a commencé à prendre forme lorsqu'a été fondée, il y a quatorze ans, la Société des Nations. Que cette nouvelle constitution internationale prévît un parlement spécial, où les représentants des travailleurs eux-mêmes avaient leur place assignée, pour traiter les problèmes du travail, cela répondait d'une manière complète à la philosophie internationale et sociale d'Arthur Fontaine, telle qu'il l'avait exposée avec tant d'ardeur et de succès, comme l'un des animateurs de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs et des conférences réunies sous les auspices de cette institution.

« Lorsque la Conférence de la Paix constitua une commission chargée d'élaborer une charte du travail, Arthur Fontaine était tout désigné pour en devenir le secrétaire général. J'ai eu moi-même l'honneur d'être son adjoint et j'ai eu ainsi le privilège et le plaisir de passer ici avec lui nombre d'heures, collaborant avec lui à l'établissement de la Partie XIII du Traité de Paix dont cette maison est le berceau.

« Il était également juste et utile qu'il devint ensuite le premier président du Conseil d'administration du Bureau international du travail. Pendant douze années, il a guidé les destinées de ce Conseil avec un tact, une patience et une sagesse infaillibles. D'une réunion disparate d'hommes aux vues très divergentes, dépourvus pour la plupart de toute expérience de la vie internationale, il a fait peu à peu un organisme cohérent et agissant, qui a acquis un solide esprit collectif et qui a pris profondément conscience de son rôle de cheville ouvrière du Bureau international du travail. Son amitié personnelle pour Albert Thomas, jointe à leur communauté d'idées, permit entre eux une collaboration parfaite. Reposant sur ces fondations sûres, le Bureau international du travail grandit tout naturellement et se développa de façon continue jusqu'à devenir le grand organe d'entente internationale et de justice sociale qu'il est aujourd'hui.

« Comme représentant du Bureau international du travail, j'ai le grand honneur d'apporter son tribut de reconnaissance et le mien à Arthur Fontaine, qui fut l'un des grands initiateurs de l'œuvre que nous poursuivons et dont le nom, entouré de respect et d'affection, vivra toujours dans notre mémoire. »

DISCOURS DE M. MAHAIM

En l'absence de Sir Atul Chatterjee, président en exercice, M. Mahaim, ancien président du Conseil d'administration, a pris la parole au nom de cet organisme :

Invoquant une amitié profonde et une collaboration qui ont duré de longues années, l'orateur rappelle qu'il rencontra Arthur Fontaine pour la première fois en 1900, au congrès convoqué pour approuver les statuts de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. Arthur Fontaine est le négociateur-né; son art est de deviner les intentions et les arrière-pensées. En même temps, une bonne grâce, une amabilité naturelle, un charme personnel incomparable lui attirent tous les cœurs. Sa conversation est légère, spirituelle et cependant pleine de substance. Chaque session de l'Association internationale le retrouve actif et gagnant en autorité. Il est l'âme des conférences de Berne de 1905 et de 1906 et c'est lui qui fait aboutir les deux premières conventions multilatérales du travail. La guerre interrompt l'activité de l'Association, mais, aussitôt après, la conception et la création de l'Organisation internationale du travail, qui doit prendre la succession de l'Association, permettent à Arthur Fontaine de passer au premier rang. En cette période de début, il est partout où il faut de la sagesse, de la clarté, de la logique. Nommé président du Conseil d'administration, mandat qui va lui être renouvelé pendant onze ans, il y est maître. Non seulement il a la sympathie de tous, mais il n'a pas d'ennemis. De même qu'Albert Thomas est une flamme ardente, lui est une lumière. Combien de fois les membres du Conseil d'administration l'ont-ils vu en face de difficultés sérieuses, hésiter, réfléchir, puis, tout d'un coup, dire la solution dont l'évidence s'imposait. Ce qui était le plus remarquable, c'est qu'il remplissait ses fonctions avec une foncière modestie. Il accomplissait son « service » dans le sens où les Anglais emploient ce mot, comme un simple soldat, comme un bon ouvrier attaché à sa tâche.

Mais il ne faut pas s'y méprendre. Sa tâche, il la dominait de toute la supériorité de son être. Intelligence souveraine, il était aussi un philosophe à l'esprit ouvert, à la culture universelle, un artiste infiniment sensible et au goût sûr, un cœur débordant de charité et de bonté. Paul Valéry confesse lui avoir dit un jour qu'il était bien digne d'envie parce qu'il était un « homme complet ». Ceux-là seuls qui ont eu la bonne fortune de le fréquenter pouvaient se pénétrer de ses grandes qualités.

Il est juste qu'Arthur Fontaine soit honoré à la fois à Paris et à Genève. À Paris, au siège de son œuvre nationale; à Genève, au siège de son œuvre internationale, monument plus durable encore que le bronze, parce que la Justice Sociale est éternelle.

ALLOCUTIONS DES REPRÉSENTANTS DES MINES ET DES CHEMINS DE FER

M. Lantenois, vice-président du Conseil général des mines; M. de Peyster, président du Conseil d'administration des mines de la Sarre, et M. Chardon, président du Conseil des réseaux des chemins de fer de l'Etat rendirent hommage à l'œuvre accomplie par Arthur Fontaine dans l'administration des mines et des chemins de fer français.

DISCOURS DU MINISTRE DU TRAVAIL

M. François Albert, ministre du travail, loua éloquemment en Arthur Fontaine l'homme, le serviteur de son pays et le pionnier de la législation internationale du travail.

Il y a quelques jours, à Genève, déclara-t-il, Arthur Fontaine était salué comme un grand citoyen du monde. Aujourd'hui, dans le cadre plus intime où se fixa l'originalité d'une vocation orientée jusque là vers de multiples fonctions, c'est l'éminent serviteur de son pays qu'il convient d'honorer.

On peut dire d'Arthur Fontaine que, partout où il a passé, il a créé. Déjà, à Arras, où s'amorce sa carrière d'ingénieur des mines, il